



N°: 508 /14

Dakar, le 31 mars 2014.

//-

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération
RABAT

Destinataire Principal : CAB/1 – DG/7/5

Destinataire Pour Information : CAB/2 – SG/4 – DG/7/3 – Mission auprès de l'UE

OBJET : Préparatifs du Sommet parlementaire PE-Parlement panafricain

Faisant suite aux lettres adressées par la Mission du Royaume auprès de l'Union Européenne, au sujet des préparatifs du Sommet parlementaire PE-Parlement panafricain, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai entrepris des démarches auprès des autorités gambiennes compétentes, pour que soit sensibilisé le Président du Parlement gambien, l'Honorable Abdoulie K. JAWLA, qui est également Président de la Commission chargée des affaires Rurales, économiques, d'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement.

Les points évoqués lors de cette démarche concernent :

- ✓ Le respect du format du Caire et, naturellement, la participation du Maroc au dialogue parlementaire UE-Afrique ;
- ✓ Eviter toute introduction de la question du Sahara dans la déclaration finale ou, du moins, adopter une formule qui ne soit pas hostile à la question nationale.

Il sied de rappeler que, parmi les quatre pays d'accréditation (Sénégal, G. Bissau, Cap-Vert et la Gambie), seule La Gambie est membre de la délégation du parlement panafricain participant au Sommet parlementaire PE-Parlement panafricain, devant se tenir à Bruxelles les 31 mars et 1^{er} avril 2014.



Haute Considération

L'Ambassadeur

Taleb BARRADA